

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTAUTE

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Saint-Bonnet-le-Froid (salle des Trois Vallées),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Pierre SANTY)

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 21

Ayant pris part au vote
(vote public) : 22

- o Pour : 22
- o Contre : 0
- o Abstention : 0
- o Blanc : 0
- o Nul : 0

Date de convocation :

Le 26 mars 2024

Date d'affichage :

Le 26 mars 2024

DELIBERATION N° :

DC/2024-04-08/25

OBJET DE LA SEANCE :

Piste d'athlétisme (Dunières)

Demande de subventions

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, GOUY Pascal, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, BERTHOLON Michel, PEYRARD Nicolas, POINAS Jean-Michel, et Mmes MARCON Catherine, DREVET Hélène, MEYNET Isabelle, MOUNIER Emeline, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert.

Pouvoir : Mme JAMES M.-Laure a donné pouvoir à M. SABY F.-Régis.

M. le Président rappelle la délibération du Conseil Communautaire n° DC/2022-05-09/08 du 9 mai 2022 approuvant le projet de d'aménagement d'une piste d'athlétisme à Dunières considérant son intérêt communautaire, ainsi que la délibération n° DC/2023-02-27/06 du 27 février 2023 approuvant le plan de financement prévisionnel de l'opération et les demandes de subventions correspondantes et la délibération n° DC/2023-06-12/18 du 12 juin 2023 mettant à jour le plan de financements.

Il explique que suite au retour positif de la subvention européenne FEDER, il y a lieu de mettre à jour le plan de financement prévisionnel de l'opération comme suit :

Dépenses	Recettes
Maitrise d'œuvre 2.358458 % du montant des travaux estimés : 22 930.94 € HT	FEDER : 565 764 €
Travaux : 972 285 € Estimation APD : 942 985 € + chronométrage : 22 500 € + plus value 250 lux : 6 800 €	DETR 2024 : 150 000 €
Etude environnementale : 5 098.50 €	ANS (5 000 équipements) : 106 627.06 €
Déplacement ENEDIS : 31 139.62 €	Autofinancement HPVc 20% : 209 063 €
Total : 1 031 454.06 € HT	Total : 1 031 454.06 € HT

AR Prefecture

043-244300307-20240408-DC2024040825-DE
Reçu le 16/04/2024

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- confirme l'approbation du projet d'aménagement d'une piste d'athlétisme à Dunières,
- approuve le nouveau plan de financement prévisionnel correspondant présenté ci-dessus,
- sollicite M. le Préfet de la Haute-Loire pour une subvention la plus élevée possible au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2024 pour financer ce projet,
- sollicite M. le Président de la Région Auvergne - Rhône-Alpes pour une subvention FEDER la plus élevée possible,
- sollicite l'Agence Nationale du Sport pour une subvention la plus élevée possible,
- dit que les dépenses relatives à ce projet ont été inscrites au budget primitif 2024,
- charge M. le Président de déposer les dossiers de demande de subventions correspondants,
- charge le Président et le Vice-Président compétent de prendre toutes décisions utiles pour la réalisation de ce projet.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Jean-Pierre SANTY
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20240408-DC2024040825-DE
Reçu le 16/04/2024

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le